



Communiqué de la CGT

22 mai, la détermination ne faiblit pas !

Ce 22 mai 2018 a eu lieu la 3^{ème} journée de mobilisation dans la Fonction publique à l'appel, pour la première fois, des 9 organisations syndicales représentatives dans la Fonction Publique.

Dans le même temps, de nombreux autres secteurs professionnels se sont mobilisés à l'instar de l'Energie, du Commerce ou encore des Organismes sociaux.

Cette journée s'est traduite par 140 cortèges et rassemblements sur l'ensemble du territoire réunissant des centaines de milliers de manifestants.

Selon les premières remontées, les taux de grévistes sont au moins équivalents à ceux du 22 mars, comme en témoigne la forte mobilisation aux finances, chez les ATSEM, ou encore dans l'enseignement. Quelques exemples : à Marseille, pas de cantine scolaires ; à Toulouse, 50% des écoles fermées ; à Lille, centre d'encaissement des Finances publiques bloqué.

Une nouvelle intersyndicale « Fonction publique » est déjà programmée le 25 mai pour discuter des suites de la mobilisation. La CGT réaffirme qu'il y a urgence à entendre la contestation et les revendications des agents, notamment autour du dégel du point d'indice, du développement des services publics et de l'amélioration des conditions de travail. Et c'est possible ! Preuve en est : la France est première au palmarès européen des dividendes versés aux actionnaires avec ces 46,8 milliards d'euros versés en 2018.

La CGT dénonce une nouvelle fois les violences qui se sont déroulées lors de la manifestation parisienne. Les travailleur-euses de la région parisienne ont le droit de pouvoir manifester normalement à Paris comme dans toute la France !

Dès ce jour, la CGT appelle les salariés, les privés d'emploi et les retraités à converger partout en France le samedi 26 mai 2018 dans le cadre de la journée citoyenne « Marée populaire ».

Montreuil, le 22 mai 2018